

## Quelques réflexions sur la gastronomie à Donzère au 18ème siècle

Dans son numéro 6 "Recherches Donzéroises" publie un document provenant des archives communales "Etat de la dépense faite à l'occasion de la visite pastorale de Monseigneur l'Evêque de Saint-Paul Trois Châteaux ... arrive le Samedi 23 octobre 1745".

Cette simple facture présentée pour règlement par le consul en exercice : Jean Ricou et certifiée par les "officiers de la communauté de Donzère ne manque pas d'intérêt. C'est bien souvent à partir d'un témoignage apparemment très loin des grandes fresques historiques, qu'à la manière des archéologues on peut essayer de faire revivre un moment de l'histoire de notre principauté.

L'accueil réservé à l'évêque et à sa suite a dû être très chaleureux en particulier rien ne devait manquer sur la table des visiteurs. Monseigneur n'est pas arrivé seul, son vicaire général a dû rester à Saint-Paul, mais par contre l'aumônier, qui est vraisemblablement son confesseur, est présent avec 3 autres prêtres. Prudents, ils ont prévu un cuisinier et Monseigneur a aussi demandé à son valet de chambre de le suivre. Ils n'ont pas dû se faire beaucoup prier car la principauté est généreuse. Ils se répartiront en effet 42 livres d'étrennes (soit près du tiers de la dépense totale).

Avant de passer à une étude très rapide de la "mercuriale", on peut faire une remarque sur la forme du document. Vous avez pu, comme moi, constater que l'orthographe est assez libre. Notre consul serait-il ignorant ? Et que penser alors du donzérois moyen ? Rassurons-nous, 11 n'y a là rien d'inquiétant d'abord parce qu'en 1745 l'orthographe est loin d'être fixée malgré les efforts de l'Académie Française dont la première édition du dictionnaire est récente. Pourtant la principauté fait un très gros effort pour améliorer la scolarisation. Le curé Blondeau a fait des propositions très généreuses mais à Donzère comme ailleurs, en 1745, comme de nos jours, les difficultés financières viennent souvent limiter l'exécution de projets excellents

Et puis pour l'orthographe beurre ou beure !!! quelle importance direz-vous, la querelle est encore d'actualité. Montélimard a encore son "d" final qui vient de son étymologie : Monteil Adhémard et la "truffe" (1) a encore le "l" que l'on trouve parfois dans le patois local... pardon l'occitan qui nous a également transmis des mots comme "bailler" pris dans le sens de donner.

Passons à la mercuriale : les denrées achetées en 1745 sont les mêmes que celles que pourra acheter, sans même se déplacer, tout chef cuisinier chargé de préparer de nos jours un repas de fête ou un banquet de la Sainte-Barbe. Les tourdres (c'est-à-dire les grives) ne seront pas remplacés, selon le dicton, par des merles, mais par des cailles d'élevage. Les invités n'auront pas gagné au change. On remarque qu'il a fallu procéder à des achats en dehors de la principauté, la viande viendra de Montélimar, le charbon d'Allan et le poisson de Bourg Saint-Andéol, il n'y a pas à Donzère, malgré la proximité du Rhône de pêcheur professionnel. Le cours du Rhône est très rapide. L'unique "viro viro" (2) installé rive gauche survivra jusqu'aux travaux d'aménagement du Rhône. Aujourd'hui toute pêche professionnelle a disparu, que sont devenues les aloses et les lamproies !

En ce qui concerne les prix, il ne s'agit pas de comparer ceux de 1745 avec ceux de 1982. Les dévaluations qui se sont succédé au cours de deux siècles rendant difficile une comparaison dans l'absolu.

Pour faciliter cette modeste étude, les prix ont été ramenés à une formulation décimale car on se perd vite dans les sols et les deniers (il est de plus en plus rare d'entendre parler de 20 sous au lieu d'un franc et de 40 sous pour 2 francs). Les prix indiqués au tableau suivant sont exprimés en livres (devenues par la suite le franc).

1 douzaine d'œuf 0,30	farine (livre) 0, 20	huile d'olive (litre) 0, 26
poularde (pièce) 0,75	poisson (livre) 0,50	vin (litre) 0,15
dinde (pièce) 1,50	beurre (livre) 0,40	truffes 0,50
poulet (pièce) 0,27	viande boeuf (livre) 0,17	
pain (livre) 0,09	viande mouton 0,29	

En cette fin d'octobre la production des œufs, qui était alors très saisonnière, a dû tomber bien bas, les prix s'en ressentent et une douzaine d'œufs coûte plus cher qu'une livre de viande. Mais on se rattrapera sur la "truffe", une livre ne coûtant pas plus que 20 œufs. Rien d'étonnant qu'à cette époque la moindre auberge ait à son menu courant l'omelette aux truffes. La production était abondante. Donzère n'avait pas de plantations de chênes truffiers, mais partout dans le bois des Mattes ou le long des bordures, des chênes, connus des villageois, fournissaient en abondance le précieux champignon. Ces chênes existent-ils encore ? Pas les mêmes certes mais d'autres tout aussi "bons truffiers" doivent les avoir remplacés et je suis persuadé qu'avec un chien bien dressé, on ferait encore de bonnes récoltes.

Si la viande est bon marché le vin paraît relativement cher ce qui ne l'a pas empêché de couler à flot. On a consommé un barral soit plus de 100 litres. Mais combien de convives aux repas ? Pas plus de 18 autant que de "tourdres" à 3 sols pièce. Il devait y avoir par contre beaucoup de monde aux cuisines pour fêter l'évènement.

Enfin, on peut se demander pourquoi notre consul a cru devoir présenter- un mémoire si détaillé et qu'il a fait certifier par 5 officiers de la "Communauté". Ferrand dans son histoire de Donzère donne quelques informations qui pourraient expliquer ce souci comptable. En 1745, les finances de la principauté sont loin d'être florissantes. Quelques années auparavant, l'épidémie de peste et les inondations ont entraîné de fortes dépenses et l'année 1745 a été difficile pour les finances locales. Il a fallu faire de très importants travaux sur la route au nord du village pour permettre le passage de l'ambassadeur du Sultan. Comme souvent dans ces périodes difficiles, la gestion des consuls est critiquée, voire suspectée. Certains mécontents iront même jusqu'à publier un "mémoire des abus introduits dans l'Hôtel de Ville de Donzère". L'affaire tournera court, le parlement de Grenoble ayant déclaré ces imputations injurieuses.

En 1745 la grogne annonce l'orage qui éclatera 50 années plus tard et qui entraînera, dans le grand choc de la Révolution, la fin de la principauté banalisée parmi les communes de la Drôme.

En parcourant l'édition 1982 du Quid, j'ai eu l'agréable surprise de voir Donzère figurer dans une liste des anciennes principautés en très bonne compagnie : Condé Conti, Orange, Turenne et même Monaco ! La départementalisation a eu raison de la principauté et si la décentralisation allait nous ramener le Prince ! Il est toujours présent à Viviers et on vient de remettre en service le pont sur le Rhône ! On peut toujours rêver ! et regretter tout au moins le temps des "tourdres" à 3 sous, bourrés de truffes à 50 centimes la livre.

#### TITRES DE L'EVEQUE DE VIVIERS :

Evêque du comté de Viviers. Prieur et Prince de Donzère, Baron de Largentière, Seigneur spirituel et temporel de Bourg Saint-Andéol et autres places. Abbé commendataire de Mazan, conseiller du Roi.

La facture mentionne un remboursement de 15 4015 à Guillaume Granter pour passer Le Rhône, il est probable que L'évêque diocésain de passage à Donzère a fait parvenir au Prince un message que le protocole et la courtoisie imposaient en cette circonstance.

André CHENIVESSE

#### NOTES

(1) Le vrai mot provençal pour truffe couramment employé de nos jours dans la région de production est "rabasse!".

(2) Filet de pêche qui plonge et tourne incessamment (d'où son nom) au moyen d'un mécanisme entraîné par le courant.